

## L'édito

L'été s'en est allé, et avec lui ses longues et belles journées. Ainsi les jours raccourcissent, les températures baissent doucement, les contrastes s'adoucissent, les feuilles rougissent un peu honteuses de devoir tomber.

L'automne est comme un point d'équilibre entre le dedans et le dehors, le moment où les feux de cheminées nous attirent à l'intérieur, alors que nombres de labours extérieurs sont encore à terminer avant l'hiver.

Ce Flash news est très certainement le dernier de ce mandat. 2020 sera l'année de nouvelles élections municipales, l'occasion pour certains de s'engager pour leur village, de se mettre au service des autres, de construire l'avenir, toujours dans l'intérêt général. En effet, participer à un Conseil Municipal est une formidable expérience d'engagement, de dévouement pour les autres, et même si elle reste un fort investissement de façon continue, sans relâche, et ce durant les 6 années que dure le mandat, elle n'en reste pas moins passionnante.

Profitez pleinement de cette période pré-hivernale, que je vous souhaite à toutes et à tous aussi belle que vous puissiez le souhaiter.

Christian CARBONI

## De nouvelles menuiseries pour la mairie



Après avoir vu passé plusieurs générations d'écoliers, assisté à de nombreux conseils municipaux, surveillé des centaines de livres,

le moment était venu pour les vieilles menuiseries à simple vitrage du rez-de-chaussée de la mairie, d'être remplacées.

Plus isolantes, plus lumineuses, plus pratiques et aux normes actuelles, ces dernières sont en plus équipées de volets roulants.

Un nouveau petit coup de jeune pour notre mairie, en attendant les tout prochains travaux d'isolation et de rénovation du hall d'entrée.

## Des arbres meurent... Vive les arbres !

Certains de nos tilleuls, malmenés par la sécheresse et la vieillesse étaient très fatigués. De plus certains de ces arbres n'étaient pas de vrais tilleuls.

Cinq nouveaux tilleuls seront donc plantés prochainement après l'arrachage des malades. Cela de la même manière que l'opération déjà réalisée l'hiver dernier.

L'idée étant de redonner au fil des ans une belle haie de tilleuls en bordure de la RD3 ; le tilleul symbolisant notre village.



### **Secrétariat de mairie :**

Ouverture au public le mardi de 17h00 à 18h45.

### **Bibliothèque :**

Les mardis de 17h00 à 19h45  
Les premiers samedis du mois (10h/12h & 15h/17h).

### **Déchèterie :**

Le samedi de 15h30 à 17h00.

## **Dans 100 jours, les candidats seront déclarés**

Le **27 février 2020** est la date fixée pour la fin des dépôts en Préfecture des candidatures aux élections municipales.

Pour information, les élections se dérouleront les **15 et 22 mars 2020**.

Les élections municipales se déroulent selon un scrutin majoritaire plurinominal à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative au second tour).

Le **7 février 2020** est la date limite des inscriptions sur les listes électorales.

## **Pourquoi ceci, pourquoi cela... ?**

### **✚ Pourquoi les bandes signalétiques blanches au sol ne sont pas repeintes ?**

Voici quelques mois, des discussions ont eu lieu avec des personnes du Département qui attendaient de savoir si la RD3 ne serait pas traitée en enrobé dans l'année 2019. Ainsi, comme la plus grande quantité de peinture se trouve sur cette route, il a été décidé de repousser toutes les réfections de bandes au sol. Malheureusement les travaux de chaussée sur la RD3 sont tombés un peu aux oubliettes...

### **✚ Pourquoi l'herbe envahit un peu nos trottoirs, nos espaces communaux et notre cimetière ?**

Non la commune ne délaisse pas l'entretien des espaces publics.

Mais comme vous devez le savoir maintenant, nous avons signé une charte dite "Zéro-phyto" au niveau le plus élevé, qui nous interdit l'emploi des produits phytosanitaires sous quelque forme que ce soit (même les bioproduits) sur toutes les communes de la Communauté de Communes.

Il est donc très difficile de gérer la pousse des herbes dites « mauvaises ». Le Conseil municipal réfléchit à une méthode de travail pour le printemps.

### **✚ Pourquoi le système de chicanes qui se trouve route de La Croix n'est pas amélioré ?**

La sécurité de la route de La Croix reste un des problèmes majeurs de la commune. Des travaux ont été menés sur proposition du département, alors que celui-ci était seul décisionnaire sur les dispositifs à mettre en place. Même s'ils ont fait ralentir sensiblement la vitesse, ils ne sont pas pleinement efficaces.

Une réflexion est à nouveau menée, conjointement cette fois-ci, avec le département afin de compléter le dispositif existant. Plusieurs pistes sont étudiées afin de mettre en place un principe de ralentisseurs efficaces et durables.

### **✚ Pourquoi la porte de la mairie récemment peinte est en mauvais état ?**

Un petit contentieux oppose la commune et le peintre qui a réalisé les travaux. La mise en peinture de la porte est toujours "en cours de réalisation" depuis de longs mois maintenant.

### **✚ Pourquoi la sirène des pompiers ne sonne plus ?**

La sirène des pompiers ne sonne plus que le premier mercredi du mois à midi comme dans toute les communes de France. Nos pompiers, dépendant du SDIS51, sont maintenant équipés de petits récepteurs individuels qui les avertissent d'une intervention, et cela en toute discrétion.

### **✚ Pourquoi les travaux du mur du cimetière rue de l'église commencent-ils seulement ?**

Les travaux ont débuté tout récemment, car nous les avons fait financer par la Communauté de Communes de Suippes, qui en devient maître d'œuvre et ainsi en maîtrise le calendrier.

Dans un autre registre, mais dans la lancée, la porte principale de l'église va être rénovée toujours sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes.

### **✚ Pourquoi des rumeurs de paiement des ordures ménagères "à la levée" circulent ?**

Au 31 décembre 2019, GEOTER (le syndicat qui gère la collecte des déchets) n'existera plus.

Un rapprochement avec le SYMSEM (le syndicat voisin) a été un moment étudié ; et ces derniers ont en place une redevance incitative "à la levée". Il s'avère que pour diverses raisons, ce mariage aurait coûté extrêmement cher au contribuable. Il a donc été décidé que ce sera la Communauté de Communes de la Région de Suippes qui au travers d'une procédure de Régie, assurera la compétence.

Ainsi le principe restera globalement le même que les collectes actuelles, à quelques exceptions près : Par exemple, la REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères) pourrait remplacer la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), et les ordures ménagères relevées tous les 15 jours.